



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS



Rentrée

Septembre 2024

TAUX DE RÉUSSITE

2021 : 88 %

2022 : 100 %

2023 : 100 %

SITUATION POST DIPLÔME

INTÉGRATION PRO : **97 %**

NON RÉPONSE : **3 %**

Année de référence : Promo 2022-2023



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT ET GESTION DE COPROPRIÉTÉ ET SYNDIC

OBJECTIFS

La licence professionnelle « Droit et gestion de copropriété et syndic » (DGSC) vise à former de futurs cadres de la copropriété et du syndic destiné à aborder la totalité des aspects juridiques, financiers, commerciaux et techniques de la gestion de copropriété et syndic.

- Maîtriser l'ensemble des aspects de la copropriété
- Mettre en œuvre les moyens techniques et administratifs de conservation ou d'amélioration du patrimoine
- Assurer le suivi administratif et financier des biens immobiliers
- Mettre en œuvre les règles du contentieux dans les copropriétés : actions syndicales, actions individuelles, procédure collective des copropriétés,
- Utiliser les règles relatives aux démembrements des propriétés, à la publicité foncière et au cadastre,
- Optimiser les apports de la loi Grenelle II en droit de l'urbanisme,
- Maîtriser les mécanismes de garantie et notamment des garanties immobilières,
- Résoudre les situations conflictuelles

Le module ESI offre une approche professionnalisante, complémentaire au programme de l'Université de Paris 8.

DÉBOUCHÉS

- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens immobiliers
- Chargé de copropriété
- Directeur de la gestion locative immobilière
- Gestionnaire administratif immobilier
- Agent immobilier
- Responsable d'agence immobilière
- Juriste immobilier

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un L2 droit, DEUST professions immobilières, BTS professions immobilières, DUT carrières juridiques, ou toute autre formation à Bac +2 correspondant aux pré-requis nécessaires à ce diplôme

ou

Sur validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) pour les personnes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans l'immobilier

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://www.univ-paris8.fr/Validation-des-acquis>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, Travaux Dirigés, Cours Magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, Pro A, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

1 semaine formation /
1 semaine entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 30

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels et contrôle continu
- Réalisation d'un projet tutoré avec soutenance devant jury.

PROGRAMME

614 heures au total, modules ESI inclus

LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT ET GESTION DE COPROPRIÉTÉ ET SYNDIC

PROGRAMME

SEMESTRE 1

COURS FONDAMENTAUX

- Professions de l'immobilier
- Droit et gestion de la copropriété
- Contentieux de la copropriété
- Ventes immobilières

COURS COMPLÉMENTAIRES

- Contentieux et voie d'exécution
- Droit foncier
- Environnement et développement durable
- Droit des sûretés

PROJET PROFESSIONNEL ET INSERTION

- Méthodologie du projet tutoré
- Projet tutoré

SEMESTRE 2

TECHNIQUES JURIDIQUES

- Financement immobilier
- Droit des baux
- Fiscalité immobilière
- Droit du travail et gestion des ressources humaines

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

- Gestion comptable et financière, et comptabilité spécifique à la copropriété
- Charges et travaux
- Anglais appliqué à l'immobilier
- Techniques administratives, rédaction, informatique et NTIC
- Assurance de l'immeuble, conventions CIFRE
- Management

STAGE ET MÉMOIRE

- Méthodologie du mémoire
- Mémoire professionnel

- Réalisation d'un projet tutoré et d'un mémoire et soutenance devant jury



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université Paris 8 et Citya Immobilier, la licence professionnelle « Droit et gestion de copropriété et de syndic ».

La formation se déroule sur 2 semestres dans les locaux de l'ESI.

Document non contractuel. Crédit photos : Shutterstock, iStock et Fotolia. Mise à jour : Octobre 2023.